

Pauvre député LFI Kerbrat, victime de « l'extrême-droite » !

écrit par Jacques Martinez | 24 octobre 2024

AFP ●

Un député LFI pris en flagrant délit d'achat de stupéfiants

AFP

mar. 22 octobre 2024 à 12:47 PM UTC+2



Portrait fourni en novembre 2022 par l'Assemblée nationale du député LFI Andy Kerbrat (Handout)

Un député LFI pris en flagrant délit d'achat de stupéfiants

AFP

mar. 22 octobre 2024 à 12:47 PM UTC+2



Portrait fourni en novembre 2022 par l'Assemblée nationale du député LFI Andy Kerbrat (Handout)

Ah, si Valeurs Actuelles n'existait pas, nous n'aurions peut-être jamais eu cette dramatique information d'un député LFI pris la main sur des doses d'une drogue « spéciale performances sexuelles » !

□Ah, qu'il est malheureux, le si insoumis à la France qu'est le député de Loire-Atlantique Andy Kerbrat ! Si « sa » France est Insoumise, lui est plutôt soumis ! Mais à quoi ? Mais aux paradis artificiels, surtout pour avoir des relations intimes...

Et pire, si son interpellation, après achat de drogue, par la police a été jetée en pâture au public qui n'avait pas à être mis au courant d'une pratique si courante chez bien des gens faute d'être des gens bien... Oui, si cela s'est su, c'est tout simplement à cause d'un magazine évidemment « d'extrrrrêêêmmm' drrroooiiiit' » ! En effet, c'est le

magazine Valeurs Actuelles qui a sorti cette... sortie en promenade festive d'Andy !!! Sans VA, va courir après une telle info ! Cela ne pouvait qu'intéresser VA !

D'autant que, pour ses amis, le pôvre Andy est sur le point d'arrêter tout usage de la drogue !

Euh... Non pas tout à fait... Ce qu'il va immédiatement faire ou plutôt envisager de faire, c'est de... réfléchir dans le but d'étudier une éventuelle possibilité, dans le futur... un futur à déterminer dès que possible, après avoir pesé... les doses ? Non, après avoir pesé sérieusement et, donc, durant un certain temps en vue, à court terme voir à plus long terme, de décider et même de se décider à envisager si cela est possible. Possible de quoi ? Eh bien, s'il est possible de se soigner avant d'arrêter !

□ En voilà encore un à qui Thierry Ardisson, « diplômé es drogues », devrait dispenser ses conseils ! Et, avec lui, ce serait des conseils avisés puisque venant d'un pratiquant hors pair en ce domaine des plaisirs incontrôlés ! N'a-t-il pas avoué avoir, durant la quasi totalité de sa vie, ingurgité de la drogue jusqu'à cinq fois par jour ! Et sans prendre le moindre jour de repos !

Voir RR : [□ « Magistrale gifle de Sarah Saldmann à Ardisson poignardant Hanouna ! »](#)

Alors qu'Ardisson, lui, est semble-t-il passé entre les mailles de la Police, la seule série de descentes de police qu'il ait subies est celle de la série télévisée pour TF1 intitulée... « Descente de police » !

□ Il a fallu que le malheureux député sorte acheter « pour quelqu'un d'autre » un peu de produit, alors que lui, à l'entendre, fait tout pour arrêter de se droguer.

En outre, ce qu'il voulait était un produit devenu banal.

□ Souvenez-vous de Pierre Palmade, ce comique -qui ne fait plus rire quiconque !- du même monde du spectacle qu'Ardisson ou Jean-Luc Delarue -lui aussi avait tout fait pour arrêter ! On voit jusqu'où cela l'a conduit...

Pierre Palmade qui, après avoir consommé durant des jours ce

produit si « festif », a assassiné ce bébé... Pardon, c'est vrai, ce n'était pas sa faute : ce ne fut même pas un banal « homicide involontaire », aucun médecin ayant approché l'enfant sorti du ventre de sa mère choquée dans l'accident, non aucun médecin n'a eu le courage de dire qu'il avait entendu l'enfant respirer afin que ce bébé ait une identité -qui en aurait voulu à ce médecin ? Personne et surtout pas la mère de cet enfant !

□Ce produit pris par des demeurés tels Ardisson ou Palmade est le même que celui acheté par le député ! Il s'agit du 3-MMC !

□Ce député qui, ainsi, comme Ardisson ou Palmade, est complice des tortionnaires d'enfants dans les réseaux de traites d'êtres humains « grâce » aux euros versés par lui, pour acquérir de la drogue, oui, on le sait, pas pour lui mais « pour quelqu'un d'autre ! »

Si vous voulez savoir ce qu'est ce 3-MMC, ne lisez pas Le Monde ! Vous n'y apprendrez que ce n'est qu'« *une drogue de synthèse en plein essor en France.* » Donc si elle est « en plein essor en France », **cela, pour le Monde, signifie que le député LFI n'a pas perpétré un acte si exceptionnel mais plutôt banal...** Le Monde semble dire au lecteur : « *Passez à la page suivante, il n'y a rien à voir, ni à ajouter...* »

Plutôt que Le Monde, il vaut mieux lire Valeurs Actuelles ! Ou, pour l'info qui suit, **actu.fr** : ce site vous précisera que, pour cette drogue du nom complet est « 3-méthylméthcathinone » on comprend là pourquoi les drogués l'ont réduit à « 3-MMC », c'est plus court et surtout plus facile à prononcer lors des transactions !.« *le coût de la 3-MMC est bien inférieur à celui de la cocaïne, entre 30 et 40 euros, contre 50-70 euros pour le prix du gramme de cocaïne.* »

□□Et, même en ne prenant ne serait-ce que wikipedia, vous en saurez plus qu'avec Le Monde :

« *Généralement, la 3-MMC est prise par inhalation,*

injection, insufflation ou administration orale. (...) Et la plupart des utilisateurs signalent un usage répété pour prolonger l'euphorie, conduisant souvent à 500 mg à 2 000 mg de 3-MMC consommés en une seule séance ou même en quelques heures. L'effet dure de 4 à 6 heures. (...) il a été constaté que 88,8% des utilisateurs insufflaient la drogue tandis que 42,6% la prenaient par voie orale. (...) Les effets souhaités du 3-MMC sont la stimulation, des sensations corporelles spontanées, l'euphorie... (...) Les effets indésirables peuvent aller du bégaiement, de la fatigue, de la verbosité, à un niveau de conscience réduit, la dépression, l'agressivité, un délire, la confusion, une vision double, des difficultés de concentration, des maux de tête, une déshydratation, des hallucinations, de la peur, et à des effets plus graves (...) pouvant conduire à la mort. Comme pour la MDMA/ecstasy, le consommateur peut subir des (...) redescentes difficiles avec idées noires, regret d'avoir accepté certaines pratiques sexuelles... »

□□

Ce mercredi, selon une consultation de leurs téléspectateurs par les animateurs de l'émission Estelle-Midi sur RMC-Story, à la question :

□En raison de cette affaire de drogue, le député LFI Andy Kerbrat doit-il démissionner ?

□La réponse des téléspectateurs a été sans la moindre hésitation :

□OUI à 90,2% ! □Ce député n'a même pas eu le soutien de... 1 Français sur 10 ! Même pas UN !

□Donc, lors de cette consultation -qui n'est pas un sondage-, vu le peu de « oui », on en déduit que même la plupart des électeurs LFI lui ont demandé de laisser vacant son siège de député ! Donc, au revoir, M. Andy Kerbrat, et bon voyage, ce genre d voyage que vous appelez... Trip !

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à

l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...